

Extrait des délibérations

à la Commission permanente

N° CP-2024-5-3-1

Séance du jeudi 20 juin 2024

ATTRIBUTION FONDS URGENCE DE SOUTIEN EN TRESORERIE DANS LE CADRE DU PLAN EHPAD

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BUFFA Jean-Claude, DA SILVA ADRIANO Valérie, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MAURER Jean-Philippe, MILLION Lara, MULLER-BRONN Laurence, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SUBLON Yves, VALLAT Marie-France, VOGT Pierre, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien

EXCUSES AVEC PROCURATION :

COUCHOT Alain donne procuration à PAGLIARULO Karine
DEBES Vincent donne procuration à KAMMERER Joseph
DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves
HAGENBACH Vincent donne procuration à SCHILDKNECHT Jean-Luc
HECTOR-BUTZ Isabelle donne procuration à BEHA Nicole
HEMEDINGER Yves donne procuration à DIETRICH Martine
KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie donne procuration à DA SILVA ADRIANO Valérie
MEYER Philippe donne procuration à JEANPERT Chantal
OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise
RAPP Catherine donne procuration à BELTZUNG Maxime
REYMANN Anne donne procuration à DILIGENT Danielle
SCHELLENBERGER Raphaël donne procuration à LUTENBACHER Annick
SITZENSTUHL Charles donne procuration à GREIGERT Catherine
STRAUMANN Eric donne procuration à BIHL Pierre
ZELLER Fabienne donne procuration à MILLION Lara
ZELLER Thomas donne procuration à SCHMIDIGER Pascale

EXCUSES :

BOHN Patricia, DELATTRE Cécile, JENN Fatima, KLINKERT Brigitte, MUNCK Marc, MULLER Lucien, VOGT Victor

ABSENTS :

CLAUSS Robin, FUCHS Bruno, KALTENBACH Nathalie, LORENTZ Michel, MARTIN Monique, MATT Nicolas, TENENBAUM Anne, VETTER Jean-Philippe

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L 116-1, L 121- 1 et L 123-2,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2023-5-3-1 du 18 décembre 2023 relative au Budget primitif 2024 des politiques en faveur de la santé et de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2024-1-3-1 du 15 mars 2024 relative à la création d'un fonds d'urgence de soutien en trésorerie aux EHPAD alsaciens,
- VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CP-2024-2-3-1 du 15 mars 2024 approuvant notamment la convention type à conclure avec les EHPAD bénéficiaires des subventions de fonctionnement dans le cadre du fonds d'urgence,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission Nord Alsace - Haguenau – Wissembourg du 3 juin 2024,
- VU l'avis de la Commission Ouest Alsace - Saverne - Molsheim du 3 juin 2024,
- VU l'avis de la Commission Nord Alsace - Haguenau - Wissembourg du 3 juin 2024,
- VU l'avis de la Commission Eurométropole de Strasbourg du 3 juin 2024,
- VU l'avis de la Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale du 3 juin 2024,
- VU l'avis de la Commission Agglomération de Mulhouse du 3 juin 2024,
- VU l'avis de la Commission Sud Alsace - Saint-Louis, Sundgau et Thur-Doller du 7 juin 2024,

CONSIDERANT

Les amendements « Renouveler l'avance de trésorerie pour les EHPAD » et « Soutenir en priorité les EHPAD associatifs » au rapport déposés le 17 juin 2024 par M. Florian KOBRYN pour le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Rejette à la majorité l'amendement « Renouveler l'avance de trésorerie pour les EHPAD » au rapport déposé par le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire.

4 voix pour l'adoption de l'amendement : Florian KOBRYN, Ludivine QUINTALLET, Damien FREMONT et Fleur LARONZE

- Rejette à la majorité l'amendement « Soutenir en priorité les EHPAD associatifs » au rapport déposé par le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire.

4 voix pour l'adoption de l'amendement : Florian KOBRYN, Ludivine QUINTALLET, Damien FREMONT et Fleur LARONZE

- Attribue, au titre du fonds d'urgence en soutien de la trésorerie des EHPAD alsaciens, 8 subventions de fonctionnement pour un montant total de 1 000 000€ aux 8 EHPAD bénéficiaires figurant dans l'annexe 1 jointe à la présente délibération ;
- Autorise le Président à signer les conventions à conclure avec les EHPAD bénéficiaires qui seront établies sur la base de la convention type relative aux subventions de fonctionnement dans le cadre du fonds d'urgence, approuvée lors de la Commission Permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CP-2024-2-3-1 du 15 mars 2024 ;
- Précise que les subventions accordées feront l'objet d'un versement unique dès l'entrée en vigueur de la délibération attributive et dès signature de la convention.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>P097</i>	<i>O005</i>	<i>P097E01</i>	<i>T01</i>	(4666) 65-65748-4238	430 000 €
<i>P097</i>	<i>O005</i>	<i>P097E01</i>	<i>T01</i>	(4665) 65-657382-4238	570 000 €
<i>TOTAL</i>					1 000 000 €

.

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

0 abstention

9 non-participations au vote

Victor VOGT, membre du CA au sein de l'EHPAD Les hauts de la Zinsel à Mertzwiller

Catherine GREIGERT, Denis SCHULTZ et Laurence MULLER-BRONN, membres du CA au sein de l'EHPAD de la Résidence et Clos de l'Ilmmatt à Benfeld

Sébastien ZAEGEL, Elisabeth DREYFUS et Yves SUBLON, membres du CA au sein de l'EHPAD La résidence du Parc Lingolsheim

Michèle ESCHLIMANN, Présidente de l'EHPAD de la Mossig à Wasselonne

Jean-Louis HOERLE, membre de l'EHPAD de Bischheim